

## SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 06 décembre 2024

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 29/11/2024

Présents : 10

Dont Présents non votants : 0

*L'an deux mille vingt-quatre et le six décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS*

Représentés : 9

**Présents :** Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Francis BOUTES, Laurent BRUNET, Josian CABROL, Béatrice FALCOU, Daniel GALTIER, Martine GIL, Marie-Pierre PONS, Marc FIDEL

Votants: 19

Pour: 19

Contre: 0

**Représentés:** Christian BIES par Daniel GALTIER, Mariette COMBES par Béatrice FALCOU, Elisabeth DAUZAT par Jean-Noël BADENAS, Jean-Luc FALIP par Jean ARCAS, Audrey IMBERT par Marie-Pierre PONS, Pierre MATHIEU par Jean ARCAS, Kléber MESQUIDA par Marie-Pierre PONS, Julian GUIRAUD par Laurent BRUNET, Séverine SAUR par Francis BOUTES

Abstentions: 0

**Présents non votants :**

**Excusés:** Daniel BARTHES, Thierry CAZALS, Yves FRAISSE, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Marie-Line GÉRONIMO, Jean-Louis LAFAURIE, Marie LORENTE, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Pierre POLARD, Jacques SOULIGNAC, Béatrice TÉROL, Philippe VIDAL, Didier VORDY

**Absents:**

Objet: Procès-verbal du Comité syndical du 18 octobre 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE et le DIX-HUIT OCTOBRE à 14 h 30, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles se sont réunis à la Salle du conseil de la Mairie de Cessenon-sur-Orb.

**Présents :** J.ARCAS (CdC Du Minervoais au Caroux), JN.BADÉNAS (CdC Sud Hérault), C.BIÈS (CdC Grand Orb), F.BOUTES (CdC Les Avant-Monts), É.DAUZAT (CdC Sud Hérault), B.FALCOU (CdC Du Minervoais au Caroux), D.GALTIER (CdC Les Avant-Monts), MP.PONS (Conseil Départemental), J.SOULIGNAC (CdC Du Minervoais au Caroux), M.FIDEL ( CdC Sud Hérault), B.VINCHES (CdC Grand Orb).

**Représentés :** D.BARTHES (CdC Les Avant-Monts) par F.BOUTES, J.CABROL (CdC Du Minervoais au Caroux) par J.SOULIGNAC, A.IMBERT (Conseil Départemental) par J.ARCAS, JL.LAFAURIE (CdC Grand Orb) par C.BIÈS, P.MATHIEU (CdC Grand Orb) par C.BIÈS, K.MESQUIDA (Conseil départemental) par MP.PONS, P.POLARD (CdC Sud Hérault) par MP.PONS, S.SAUR (Conseil départemental) par F.BOUTES, A.MOULY (CdC Du Minervoais au Caroux) par J.ARCAS.

**Excusés :** T.CAZALS (CdC Sud Hérault), C.COMBES (CdC Sud Hérault), M.COMBES (CdC Grand Orb), J.GARCIN-SAUDO (Conseil Départemental), V.GAUDY (Conseil Départemental), ML.GÉRONIMO (CdC Grand Orb), M.GIL (CdC Les Avant-Monts).

**Assistaient également à la réunion :** S.HERPSON (Pays HLV), O.BARTHELEMY (Pays HLV), JP.MATÉO (Pays HLV), A.GALIBERT (Pays HLV), C.ROGER (Pays HLV), A.BOISARD (Pays HLV), C.REVAUX (Pays HLV).

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 14 h 30.

L'ordre du jour est abordé :

**2024-18-10-01** Approbation du Procès-verbal du Comité syndical du 26 juillet 2024, rapport présenté par Jean ARCAS : le procès-verbal de la séance du 26 juillet 2024 n'appelant pas de commentaire est adopté à l'unanimité.

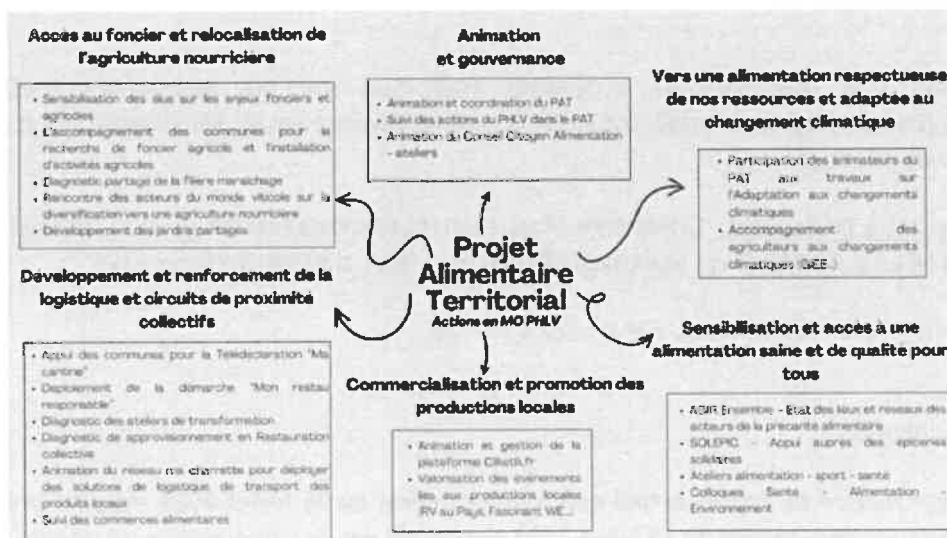
**2024-18-10-02 Mobilité : convention de partenariat Association Gefosat / Pays, rapport présenté par Marie-Pierre PONS :** l'assemblée valide à l'unanimité la convention qui permettra durant trois ans au GEFOSAT de tenir des permanences sur le Pays pour renseigner, conseiller et accompagner la population sur des solutions de mobilité. Par ailleurs, il s'agira d'organiser des animations en vue d'encourager les changements de comportements.

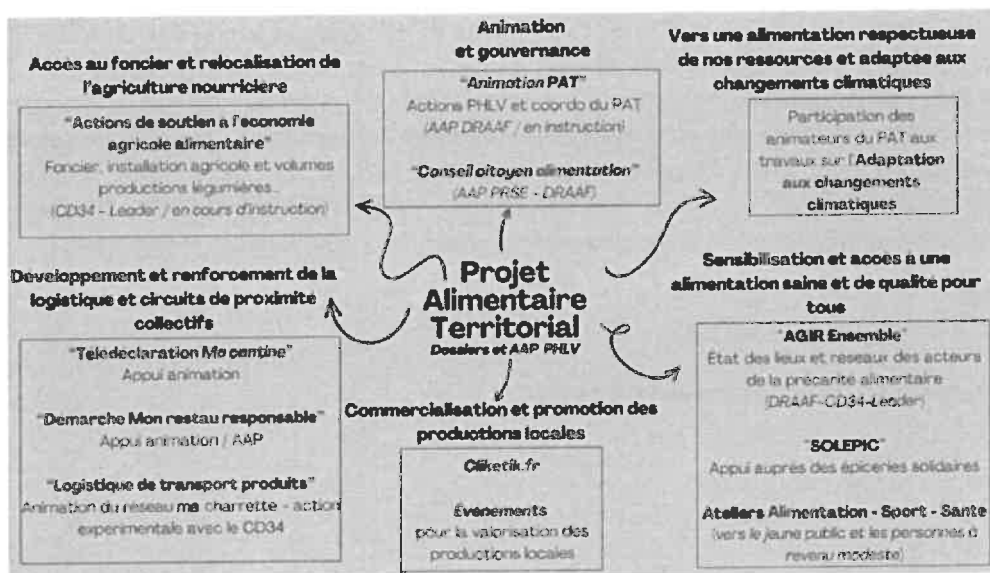
**2024-18-10-03 Mobilité : approbation du projet de Plan de Mobilité simplifié du Pays Haut Languedoc et Vignobles, rapport présenté par Marie-Pierre PONS :** le comité syndical approuve à l'unanimité le Plan de Mobilité Simplifié du Pays qui porte sur quatre axes: une offre de transport en commun structurante, une mobilité inclusive et solidaire, une mobilité durable et décarbonée et une offre de mobilité attractive et dynamisée. Par ailleurs, un programme d'actions prévisionnels et évolutif qui regroupe 52 actions sera étroitement accompagné pour sa mise en œuvre. Cette planification permettra d'alimenter le futur Contrat Opérationnel de Mobilité entre la Région Occitanie et les acteurs du bassin de mobilité du biterrois auquel sont rattachées les communautés de communes du Pays Haut Languedoc et Vignobles.

**2024-18-10-04 Habitat : Programme d'Intérêt Général 3, partenariat Agence Départementale d'Information sur le Logement / Observatoire Départemental de l'Habitat 2024, rapport présenté par Francis BOUTES :** le comité syndical valide le partenariat avec l'Agence Départementale d'Information sur le Logement pour la mise en œuvre du Programme d'Intérêt Général pour une mission d'information-conseil sur les aspects juridiques pour 8018, 60 € et avec l'Observatoire départemental pour une mission d'observation à hauteur de 5000 €.

**2024-18-10-05 Projet Alimentaire Territorial : candidatures aux appels à projets agricoles et alimentaires, rapport présenté par Marie-Pierre PONS :** le Comité syndical présente la stratégie du Projet Alimentaire Territorial et les appels à projets suivants :

1. Candidature du Pays à l'appel à projet pour « *la reconnaissance et le financement de l'animation, de l'émergence et de productions exemplaires de Groupements d'Intérêt Économique et Environnemental (GIEE)* »
2. Mise à niveau du Projet Alimentaire Territoriale (PAT) – Niveau 2
3. Candidature du Pays à l'appel à projet Régional « Mieux Manger pour Tous »
4. Candidature du Pays à Appel à projets « Déploiement des projets alimentaires territoriaux - Soutien à la structuration des PAT de niveau 2 »





Pour le déploiement du PAT le plan de financement prévisionnel sur 3 ans est adopté à l'unanimité :

DÉPENSES		RECETTES	
Salaires	265 176,00 €	DRAAF (67 %)	198 828,08 €
Frais de Mission (Barème service public)	10 200,00 €	Autofinancement (33 %)	97 762,00 €
Frais de structure (8 % des charges de personnel)	21 214,08 €		
<b>TOTAL</b>	<b>296 590,08 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>296 590,08 €</b>

Le Comité syndical valide à l'unanimité la stratégie, les candidatures et le plan de financement portant sur l'appel à projets du PAT.

**2024-18-10-06 Politiques contractuelles : délégation de signature, rapport présenté par Jean ARCAS :** le GAL a été installée le jeudi 3 octobre. Francis Boutes a été reconduit à la présidence du GAL. L'assemblée valide à l'unanimité la délégation de signature à Francis Boutes pour les actes juridiques, administratifs et financiers du GAL.

**2024-26-07-07 Politiques contractuelles : Animation du GAL 2024 - 2025, rapport présenté par Francis BOUTES :** le budget du Groupe d'Action Locale pour l'animation 2024-2025 est validé à l'unanimité. Il porte sur un coût total de 214 093,69 € pour lequel les financements suivants pourraient être sollicités auprès du Conseil Départemental de l'Hérault à hauteur de 13 613,81 € (assiette de dépenses basée sur l'année 2025) et de l'Union Européenne – crédits FEADER LEADER à hauteur de 154 147,44 € (assiette de dépenses du 01/06/2024 au 31/12/2025) et le solde de 46 332,44 € représentant l'autofinancement du Pays Haut Languedoc et Vignobles, dont 24 923,05 € permettent de lever 99 692,20 € de crédits FEADER LEADER.

**2024-26-07-08 Santé : Attractivité médicale, rapport présenté par Jean ARCAS :** le Comité d'Attractivité Départemental, diligenté par l'ARS, a identifié le territoire du Contrat local de santé du Pays Haut Languedoc et Vignobles comme prioritaire pour travailler la question de l'attractivité médicale. Afin de promouvoir le territoire, il est souhaité trois actions complémentaires: La création d'une cellule d'accueil composée de professionnels de santé, de partenaires institutionnels et de collectivités qui a pour fonction de répondre très rapidement aux questions d'un professionnel de santé souhaitant s'installer et lui proposer un accompagnement adapté et personnalisé à son projet professionnel ; l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de communication

numérique et d'une identité visuelle au service de l'attractivité du territoire et la création d'un site internet dédié aux professionnels de santé présentant les caractéristiques du territoire, son offre de services, son offre de soins, en particulier les MSP, et permettant de diriger les professionnels de santé vers la cellule d'accueil. Le comité syndical a validé à l'unanimité le projet et le budget prévisionnel à l'unanimité. La mise en œuvre de ce plan d'attractivité médicale est de 30 828 € TTC pour lequel les financements suivants pourraient être sollicités auprès du département à hauteur 4 932.00 € et de l'Union Européenne – crédits FEADER LEADER à hauteur de 19 730.40 €. Le solde de 6 165.60 € représentant l'autofinancement du Pays Haut Languedoc et Vignobles

#### **Questions diverses**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 30.